

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: la ligne... Réclames... Faits divers... On peut visiter à forfait pour les abonnés...

ABONNEMENTS: Trimestre... Six mois... Un an... Le prix des Abonnements est payable d'avance...

Table with financial data: COURSES DE PARIS (Services gouvernementaux), Services particuliers du Journal de Roubaix, Actions, Bonds court, Crédit Mobilier, etc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 5 mai. Change sur Londres, 4.85; change sur Paris, 5.13 3/4. Valeur de l'or 106 7/8.

CARTE DU THEATRE DE LA GUERRE

Pour permettre à nos lecteurs de suivre les opérations militaires, nous tenons à leur disposition, moyennant 75 centimes une carte du théâtre de la guerre, dressée avec le plus grand soin par la maison Lassally.

AVIS

La guerre qui vient d'éclater entre la Russie et l'empire ottoman impose aux organes de la publicité des devoirs exceptionnels. On pourra s'assurer que nous n'avons rien négligé pour tenir nos lecteurs au courant des événements qui vont se précipiter en Orient et menacent d'entraîner l'Europe dans les plus graves complications.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 6 MAI 1877.

ROUTE DE L'ABIME

PAR RAOUL DE NAVERY XXII VICTIMES DU DEVOIR (suite) — Soit, dit Rignault, mais ceux qui meurent sont bien morts. — On ne tue pas plus l'idée qu'on ne tue l'âme.

sûres, le service général de nos dépêches a pris une extension en rapport avec les circonstances.

Bulletin du jour

Le discours de M. Jules Simon, on l'a vu hier, avait vivement mécontenté la presse de gauche. C'était inutilement que le président du Conseil, avait promis d'être impitoyable pour les comités et les cercles catholiques, qu'il avait défendu la loi Mancini; il avait eu le malheur d'ajouter, qu'il entendait laisser jouer les catholiques des droits que leur assure la Constitution; c'était trop.

Le langage de leurs journaux était hier donc, très violent et très menaçant envers M. Simon. La République française s'exprimait ainsi: « Nous ne craignons pas de dire que M. le président du Conseil a trompé les espérances de la majorité républicaine. »

On lit dans la Marseillaise: « Qu'est devenu M. J. Simon? Nous offrons un bûcher et un goupillon à celui qui nous rendra l'éloquent tribun de l'ancien Corps législatif. »

On lit dans le Radical: « M. le président du Conseil se noie dans un développement oratoire honnête pour la tribune française qu'il occupe, pour l'assemblée à laquelle il s'adresse, pour la République au nom de laquelle il est censé parler. »

M. de Broglie et M. Buffet n'ont peut-être jamais été aussi honnis et vilipendés par les organes républicains. Ce qui exaspérait et inquiétait par-dessus tout les gauches, c'était le bruit répandu, qu'en parlant comme il l'avait fait, en se montrant aussi modéré envers les catholiques, le président du Conseil avait subi l'influence du maréchal de Mac-Mahon.

Aussi s'attendait-on, pour hier, à une séance particulièrement décisive, dans laquelle M. le président du Conseil devait abandonner ou son portefeuille ou ses déclarations de la veille. Il a gardé son portefeuille.

M. Gambetta a prononcé un long discours où il s'est abandonné à toute sa haine de sectaire contre l'Eglise et contre les catholiques. Ses violences, ses injures, ses calomnies, ont été chaudement applaudies par les gauches. M. Gambetta et ses amis ont mis M. Simon en demeure d'accepter un ordre du jour ainsi conçu: « La Chambre, considérant que la rérudescence ultramontaine, est un danger pour la paix intérieure et ex-

— Vous possédez, me dit-on, les clefs du trésor de Notre-Dame? — Je ne les ai jamais eues, mais si cela eût été vrai, je les aurais jetées à la Seine plutôt que de vous les rendre.

— Vieux fou! ne savez-vous pas que Notre-Dame et son trésor feront, sur un ordre signé de ma main, un immense brasier dont les lueurs illumineront tout Paris.

— Je sais, répliqua l'abbé de Hautmoustier, que vous pouvez vous soulever de tous les crimes, mais je sais aussi que l'épée dont vous êtes armé se tournera contre vous! L'hydre populaire, dont les sept têtes furieuses aboient et mordent aujourd'hui, vous brisera entre ses mâchoires impitoyables. Si vous nous envoyez au martyre, le suicide vous attend ou l'échafaud vous réclame.

Rignault frappa sur la table avec violence et répondit ces mots équivalant à une sentence: — Bons pour otages!

L'abbé de Hautmoustier serra la main de Conrad. — Sur un signe de son chef, auquel il n'osait résister en face, le Grévéur poussa les deux victimes au milieu d'un groupe de fédérés et le piquet de gardes les enveloppa moins pour les défendre que pour les insulter de plus près.

Une heure après les nouveaux prisonniers se trouvaient enfermés dans une des salles de la préfecture de police, en attendant qu'on les expédiât à la Conciergerie ou à la Requette.

« térieure, invite le gouvernement à user des moyens légaux dont il dispose et passe à l'ordre du jour. »

Après une assez longue hésitation, — rendons-lui cette justice, — M. le président du conseil s'est décidé à sauver, cette fois encore, son portefeuille et à passer sous les Fourches Caudines de la gauche gambettiste: il a accepté l'ordre du jour.

M. de Mun avait, auparavant, protesté en termes éloquentes et indignés, contre le discours de M. Gambetta: devant tout autre tribunal, l'orateur de la Droite eût fait triompher sa cause. — Mais que pouvait le langage de la raison, la vérité et la justice, devant cette majorité ignorante et passionnée? ALFRED REBOUX.

La presse hostile s'efforce de répandre dans les masses cette pensée que si jamais la Royauté était rétablie, le gouvernement serait entre les mains des prêtres.

Or, dans son discours d'avant-hier, M. Jules Simon a été jusqu'à vouloir se couvrir de l'autorité de M. le comte de Chambord dont il a cité avec éloges une lettre écrite le 28 mars 1857 et qui prouve que M. le comte de Chambord sait respecter la séparation des pouvoirs spirituel et temporel. C'est là un nouveau et éclatant démenti donné à ceux qui cherchent à faire croire que M. le comte de Chambord, quand il sera roi de France, tombera sous la domination des évêques.

Entente de l'Eglise et de l'Etat dans les questions mixtes; Indépendance des deux pouvoirs dans l'ordre politique; Liberté de conscience, pour tous. Voilà le programme sage et vraiment honnête et libéral que la Royauté ferait triompher.

Le programme, la République sera impuissante à le réaliser, parce que les préjugés anti-religieux des républicains les pousseront toujours à trasser et à persécuter les catholiques.

C'est un grand service que M. Simon a rendu aux royalistes, en rappelant à la tribune la lettre du comte de Chambord.

Il ne faut pas attendre des opérations militaires dans la Turquie d'Europe avant une quinzaine de jours. Les Russes ont besoin de ce temps-là pour pouvoir aborder le Danube avec des masses suffisantes, après avoir établi fermement en Roumanie leur base d'opération.

Avant d'entreprendre leurs travaux pour le passage du Danube, ils viennent de mettre le fleuve en état de blocus, en interdisant la navigation. Le traité de Paris avait garanti la liberté du Danube; mais qu'est devenu aujourd'hui le traité de Paris, que deviennent même tous les traités protecteurs du droit des neutres?

Les perfectionnements de tout genre que la science moderne a apportés aux moyens de destruction, rendent le droit des neutres presque illusoire. Comment peut-il exister, par exemple, sur les fleuves ou sur les côtes maritimes, avec l'usage des torpilles qui font sauter indistinctement amis ou ennemis? On avait pas pensé à cet ingénieux ins-

trument au temps où les traités s'occupaient de garantir le droit des neutres. « L'état présent de la science », comme on dit aujourd'hui, met à néant toutes ces obligations.

Un vapeur anglais a déjà sauté en en abordant le port de Kertch, et tout son équipage a péri. Ce navire neutre a subi le sort d'un navire ennemi; et d'autres peut-être le subiront, s'il veut continuer à naviguer sur ces côtes.

Nous ne savons si l'Angleterre et l'Autriche réclameront contre le blocus du Danube qui porte une grave atteinte à leur commerce. Autant vaudrait interdire tous des engins modernes dont ces puissances elles-mêmes se serviraient pourtant en cas de guerre.

Il faut reconnaître que la science et le perfectionnement des moyens de destruction anéantissent tous les traités antérieurs sur le droit des neutres et même sur le droit des gens. La guerre entre deux puissances peut mettre en interdit le commerce maritime ou fluvial de toutes les autres. C'est un des progrès de la civilisation.

Nous n'avons reçu, ce matin, aucune nouvelle confirmant la dépêche de l'Agence Maclean, que nous avons publiée hier, et portant qu'à la suite d'un conseil des ministres, le gouvernement italien changeait sa neutralité désarmée en neutralité armée.

C'est là une mesure fort grave dans les circonstances actuelles et qui ne s'explique même pas par les intérêts fort peu importants que l'Italie a à protéger en Orient.

Nous voudrions en douter encore, et pourtant nous trouvons dans la Gazette du Midi un fait qui prouverait que le gouvernement italien, n'a pas pris encore de résolution officielle, fait du moins des préparatifs militaires.

Les tréts, pour navires à voile et à vapeur à destination de Gènes, Ancone et des principaux ports d'Italie, viennent d'éprouver une hausse extraordinaire, en Angleterre. Les prix, qui il y a quelques jours, étaient de 17 à 18 schellings pour Gènes, sont actuellement de 24 schellings.

Cette hausse énorme prouve que le gouvernement italien cherche à faire ses approvisionnements de charbons n'importe à quel prix.

Il faut tenir compte de tout, dans les circonstances où se trouve l'Europe. Or il est clair d'après cette nouvelle que le gouvernement italien fait des marchés considérables en Angleterre. Et ce n'est pas la première fois que nous avons à signaler des préparatifs et des armements opérés de l'autre côté des Alpes.

La guerre d'Orient. Trébizonde, 3 mai, 4 h. 20, soir. Mouktar Pacha est parvenu à se dégager de la place de Kara où les russes l'avaient acculé et se porte à marches forcées sur Olli, afin d'atteindre les colonies russes qui viennent renforcer les troupes qui bloquent Kara.

Les forces pluses qui viennent de commencer, vont retarder toutes les opérations. Aujourd'hui, cinq vaisseaux de guerre viennent d'amener 10,000 hommes de renfort.

Albino, 3 mai, 5 h., soir. Dans diverses localités des bandes armées, se forment pour marcher contre les Turcs.

Bucharest, 4 mai, 8 h., soir. Les Turcs évacuent précipitamment la partie Nord de la Dobroutcha.

Deux monitors turcs ont repris le bombardement de Braila.

Les Russes ont commencé à jeter leurs pontons au-dessus de Tarnu, en face de Nicolopolis.

Toutes les tribus de Kurdes viennent de se lever en masse et passent le Ruit pour aller à la rencontre des Russes.

Les Circaisiens ont accueilli avec joie la nomination comme leur chef de Schamyli.

CRRONIQUE

Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, qui a traversé la France, et y a quelques jours, pour se rendre à Nice, vient d'être rappelé en Allemagne.

Le mouvement socialiste qui s'accroît à Lyon, paraît attirer, depuis quelques jours, l'attention du gouvernement. Le préfet du Rhône est en constante communication avec M. le président du Conseil et avec d'autres membres du cabinet.

Plusieurs personnages politiques appartenant au Sénat et à la Chambre ont été reçus hier matin par M. le maréchal-président à l'Elysée. Au dire de quelques-uns de ces personnages le maréchal paraissait visiblement impressionné.

On lit dans la Correspondance Universelle: Le cardinal Simeoni vient d'adresser une circulaire confidentielle aux Nonces et Inter-nonces, contenant des instructions uniformes et précises au sujet du mouvement catholique et de leurs rapports avec le gouvernement après dequels ils sont accrédités, ainsi qu'au sujet de l'attitude des évêques. La circulaire invite les représentants du Vatican à maintenir énergiquement les droits de l'Eglise et du St-Siège, tout en évitant aucune cause d'embarras aux gouvernements.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 mai 1877

La séance s'ouvre à 2 h. 1/2, sous la présidence d'honneur de M. Jules Grévy. M. GAMBETTA dit qu'en présence des menées qui divisent le pays et alarment l'Europe, il est devenu nécessaire pour le parti républicain d'affirmer ses principes. (Applaudissements.)

Laissons à part le côté théologique de la question, il convient de s'attacher à ce qui est en réalité l'appel politique d'un parti politique.

Naguère, il y avait au moins l'excuse de la foi; mais aujourd'hui, à part les masses dont on exploite la crédulité naïve, il n'y a que des compétitions politiques, une coalition d'influences dynastiques et guerrières. (Rumeurs à droite. — Vifs applaudissements à gauche.)

De toutes parts l'Etat est battu en brèche, démantelé sous le couvert de la religion, par des intérêts de parti. Les comités catholiques font appel à tous les moyens et les réunissent comme un bûcher pour assécher la citadelle de l'Etat. (Applaudissements.)

Ce sont les hommes de l'ancien gouvernement de combat qui, réfugiés dans la haute Assemblée, dirigent le mouvement et transforment toutes les élections sénatoriales en actes politiques de façon à recueillir dans le Sénat les principales personnalités des comités catholiques pour exercer de là une influence cléricalle sur le gouvernement. (Applaudissements.)

C'est de là qu'est partie l'initiative d'une pétition qui circule encore aujourd'hui, malgré toutes les interdictions.

Le langage que tiennent à l'étranger les évêques cléricals ne peuvent être une excuse pour les évêques français, parce qu'en France la religion est liée à l'Etat par des liens spéciaux.

Dans ces conditions, il est urgent que le gouvernement se débarrasse d'une responsabilité redoutable, comme on se débarrasse d'une tunique brûlante.

Comment se fait-il que le Pape puisse publier ses bulles en France sans autorisation? Que les évêques puissent adresser aux maires des circulaires en contradiction avec nos lois, si ce n'est un effet de l'affaiblissement que les fautes commises depuis sept ans ont infligé au gouvernement? En présence surtout de l'infirmité du Pape qui fait manquer à volonté une armée puissamment disciplinée, il y a là un danger sur lequel il est impossible de fermer les yeux.

Monseigneur l'abbé, dit le gardien, je ne me fais point meilleur que je ne suis... je suis un trembleur, un lâche... Je mens à mes convictions, à mes habitudes, par faiblesse... J'outrage le devoir, le pays et la religion, dans la crainte d'une balle... Ce qui se passe me fait horreur, et j'en reste le témoin, presque le complice... que je cesse de les servir, et ces gens m'envoient à la Roquette...

Je rends le plus de services que je le puis aux malheureux que je suis chargé de surveiller... Mais j'ai une femme, des enfants... si je refuse d'exécuter un ordre, on me fusille sommairement, sans procès... Seulement, j'essaie de racheter ma faiblesse et je suis tout prêt à vous obéir.

— Ainsi, vous vous chargez de remettre cette lettre à destination? — Je la ferai porter par ma femme. — La voyez-vous tous les jours? — Oui, Monsieur, mais elle est venue ce matin, et ne reviendra que demain à midi.

— Merci, mon ami, dit Conrad, j'aurai le temps de faire ma lettre plus loyale.

Le jeune homme écrivait pendant le reste de la journée. Ce ne fut point son testament qu'il traça avec une rapidité puisant sa source dans une émotion poignante. Il ne parla pas à son père de raison de logique, il n'essaya pas même de réfuter ses erreurs. Il ne s'adressa point à son esprit, il attaqua son cœur. Il lui raconta ses longues souffrances.

(A suivre).

L'esprit clérical a débuté par la revendication modeste d'une place au soleil; il a couvert de ses sarcasmes les libérés galliciens; il a commencé par l'enseignement des petits et des humbles, et il est arrivé à l'enseignement supérieur et à la collation des grades.

Pour juger de l'audace des prétentions ultramontaines, il suffit de se reporter au bref par lequel le Pape institue le chancelier de la Faculté catholique de Lille. La liberté de l'enseignement supérieur y est présentée comme une restriction partielle.

C'est de sa propre et pleine puissance que le Pape confirme l'institution de cette Faculté et prétend y nommer à perpétuité un représentant du Saint-Siège ayant le pouvoir de créer et d'instituer les docteurs. Et prévoyant la résistance possible de l'autorité civile, on décida une sorte d'amalgame contre lequel ces derniers s'opposent à la volonté pontificale. (Rires à gauche.)

Il est difficile de comprendre comment il ne s'est rencontré personne à Rome, à Paris, ni à Cambrai, pour signaler à qui de droit l'existence d'un pareil document. Les progrès alarmants des disciples de l'esprit ultramontain et jésuitique s'est développé depuis quelques années avec une étonnante rapidité; les biens de main-morte et les associations religieuses vouées à l'esprit clérical ont pris une énorme extension et, tandis que, pour tous les autres citoyens, le droit d'association n'existe pas, les congrégations, autorisées, ou non, jouissent de privilèges exorbitants et mettent l'Etat en tutelle. (Applaudissements.)

On en est à se demander si ce n'est pas aujourd'hui l'Etat qui est dans l'Église. Les curieux ont réussi à faire croire aux populations qu'ils disposent des intérêts matériels et après avoir prié l'Etat par en haut cherchent aussi à retenir la foule.

Il est temps dans l'intérêt d'une société qui veut rester laïque, de rebouter les églises au rang subalterne qu'elles doivent occuper dans l'Etat. (Applaudissements.)

Ce n'est pas seulement un intérêt politique, c'est aussi un intérêt patriotique qui est en cause. On veut pousser la France à rompre avec la révolution italienne, à entrer en lutte avec un peuple qui n'a fait que reprendre la légitime possession de son sol et de son pays. (Applaudissements.)

Il ne peut dépendre de pétitions individuelles d'altérer les sentiments de sympathie que doit nourrir pour l'Italie, le soldat qui a conquis sa gloire sur le champ de bataille de Magenta.

Mais il n'est pas tolérable que des écrivains prétendent obtenir des explications du ministre des affaires étrangères comme s'ils étaient porteur d'une circulaire du Vatican, que les évêques fonctionnaires publient le langage qu'on sait, qu'ils publient des articles de ces campagnes diplomatiques dont la France connaît déjà le danger.

Il faut dégager le gouvernement de la République des étreintes du cléricalisme. (Applaudissements), rétablir le Concordat interprété comme contrat bilatéral avec ses articles organiques.

Il y a dix ans, au Sénat, les droits de l'Etat laïque furent hautement défendus contre les suppôts de Rome. Un homme se leva qui, chose rare, émit à la fois catholique et patriote. (Appel à gauche.) On est aujourd'hui M. Darby? M. PAUL DE CASSAGNAC. — Vous l'avez tué. (Bruit, à l'ordre.)

M. LE PRÉSIDENT dit que M. de Cassagnac n'a pas le droit de se permettre une insupportable semblance contre un de ses collègues.

M. DE CASSAGNAC dit que l'orateur n'avait pas le droit de dire que l'on ne peut pas être catholique et patriote. (Nouveau bruit.) Cette assertion est un mensonge.

M. LE PRÉSIDENT dit que si l'orateur s'est permis une assertion de cette nature, il a eu tort.

M. GAMBETTA dit qu'il ne répondra pas à une interruption dont on a apprécié la valeur. Aujourd'hui, les défenseurs de l'Eglise gallicane, s'il en existe encore, sont condamnés au silence. Tel a été le résultat du concordat; il a échiré le Concordat, ce traité en dehors duquel il n'y a que l'exclusion et la séparation.

Il faut revenir à la stricte exécution du Concordat. (Très-bien.) Il faut y revenir en y comprenant les articles organiques qui sont la loi de France. Est-ce trop d'exigence que de demander l'exécution de lois qui ont été respectées sous tous les gouvernements.

On parlait hier des élections et de l'effet de depuis qu'il ne pouvait le voir, il parla de sa mort prochaine en homme qui compte les heures dont il peut disposer encore. Il supplia le banquier de tout tenter pour le venir voir, d'acheter l'entrée de cette prison dont lui ne sortirait sans doute jamais. Il recommandait Coelia à Bellefleur, non pas seulement parce qu'elle était son sang, sa chair, mais parce qu'elle était la dernière de cette famille, et la meilleure peut-être; puis, il le pria d'unir Coelia à Rolland d'Ivrée, il ajouta que ce souhait était le dernier qu'il formât en ce monde. Il écrivit ensuite à Rolland pour lui léguer son souvenir, il avait noté jour par jour, depuis l'origine de la guerre et de la Commune, ce qui s'était passé à Paris, et il ajoutait ce journal à sa lettre. Enfin, il traça pour Coelia des pages empreintes d'une résignation admirable. Il lui indiqua dans l'avenir la ligne de conduite qu'elle devait tenir, il lui donna rendez-vous dans la Patrie de la liberté divine que les hommes n'ont point comprise, et de la fraternité qu'ils n'ont jamais pratiquée.

Une larme brûlante effaça à demi la signature de Conrad; Dieu ne la lui reprochera pas, car il a fait héroïques les cours les plus tendres, et le Christ, qui pleura la mort d'un ami, permet aux hommes de verser des pleurs sur leurs légitimes et saintes affections.

Quand la grande enveloppe qui contenait ces lettres fut scellée, Conrad se jeta dans les bras du chanoine.

(A suivre).